

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 AVRIL 2015
Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Elisabeth SERIN, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : Jean-Marie HIRTZ, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Elisabeth LETONDOR, Jean-Yves SAUSEY, David CARABIN.

Procurations : Jean-Marie HIRTZ à Bertrand KLING
Philippe ROLIN à Jean-Pierre ROUILLON
Marie-Claire D'AGOSTINO à Malika TRANCHINA
Elisabeth LETONDOR à Pascal PELINSKI
David CARABIN à Marie-José AMAH

Secrétaire de séance : Sylvaine SCAGLIA

Date convocation : 21 avril 2015

N°2015-019

Objet : Sollicitation de la réserve parlementaire 2015 - Travaux de changement des menuiseries à l'école Gény.

Rubrique : 7.5.2

Rapporteur : Daniel THOMASSIN

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a décidé d'entreprendre des travaux de changement des menuiseries à l'école Gény, sis 14 Rue Gény. Les travaux envisagés ont pour objectif de maîtriser les dépenses énergétiques liées à l'école, et d'améliorer le confort thermique des salles de classes côté jardin.

Monsieur le Maire informe qu'il est possible de solliciter une aide financière de 10 000 € au titre de la réserve parlementaire 2015 de Madame Evelyne DIDIER, Sénatrice de Meurthe et Moselle et propose au Conseil Municipal de solliciter cette aide financière.

Le coût global des travaux est estimé à 26 682,32 € HT, le financement de l'opération s'établissant ainsi :

- Réserve parlementaire : 10 000 €
- Autofinancement communal : 16 682,32 €

Après avis favorable de la commission Urbanisme, Travaux, Environnement et Développement Durable réunie en date du 16 avril 2015,

Vu les crédits inscrits au budget primitif 2015 de la commune,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** ce projet dans les conditions indiquées ci-dessus,
- **SOLLICITE** une aide financière de 10 000 €, au titre de la réserve parlementaire 2015 de Madame Evelyne DIDIER, Sénatrice de Meurthe et Moselle.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière.



Le Maire,
Bertrand KLING